

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de Merfy

\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 20 JANVIER 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
12	7	7 + 1 pouvoir

Date de convocation 14 janvier 2020
--

Date d'affichage du compte rendu 21 avril 2020
---

L'an deux mille vingt, le vingt janvier à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Eric VERDEBOUT**, maire.

Présents : **BARRAULT Christiane, LOHMANN Jean-Jacques, MICHAUD Etienne, RIEU Caroline, ROZE Marie, VERDEBOUT Eric, WATIER Stéphane.**

Absents excusés : **CHABERT Alain, CHARTOGNE Alexandre, LECROQC Andrée, ROUSSEAU Gilles.**

Représentés : **GAILLARD Marie-Claude par BARRAULT Christiane.**

**Madame BARRAULT Christiane** a été nommée secrétaire de séance

**Objet : INSTAURATION DU PERMIS DE DEMOLIR, DE LA DECLARATION PREALABLE POUR L'EDIFICATION DES CLOTURES ET AUTORISATION POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT, AVIS**

**N° de délibération : 20200103**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L421-3 et L 421-4, R421-17-1, R421-12 et R421-27  
Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la communauté urbaine du Grand Reims,  
Vu les statuts de la communauté urbaine du Grand Reims,  
Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims, approuvé le 17 décembre 2016,  
Vu sa délibération n°20200101 du 20 janvier 2020 émettant un avis favorable à l'approbation de l'élaboration du PLU,  
Vu l'exposé des motifs par le rapporteur de séance,

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- d'émettre un avis favorable à l'instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal,
- d'émettre un avis favorable à l'instauration de la déclaration préalable pour l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal
- d'émettre un avis favorable à l'instruction d'une autorisation pour les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Jean-Jacques LOHMANN  
2020.01.21 18:12:32 +0100  
Ref:20200121\_160807\_1-1-O  
Signature numérique  
Pour le maire et par délégation,  
Maire adjoint délégué

